

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 MARS 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le jeudi 27 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 20 mars 2025

Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, MM BESSON Jonathan, DURAND Géraud, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME DUCHAMP Cécile, MME SUCHON Emilie à M BESSON Jonathan, MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise à MME CONSTANT Michèle.

Secrétaire de Séance : M DURAND Géraud.

N° 08/2025

SUBVENTION 2025 - COMITE D'ANIMATION ET DE LA CULTURE (CAC)

M. GROS Cyril, Président du Comité d'Animation et de la Culture sort de la salle pour laisser délibérer les membres du Conseil Municipal et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire propose que la subvention de 2025 corresponde à celle accordée en 2025 soit 2 900 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- fixe la subvention 2025 pour le Comité d'Animation et de la Culture à **2 900,00 €**.
- dit que le versement de la subvention sera effectué après remise par l'association de son bilan de l'année N-1, du budget prévisionnel, de son n° SIRET, du code APE, d'un RIB ainsi que d'une assurance responsabilité civile pour le prêt des salles communales.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

